



# la CONCHETTE

Le bulletin d'information de la Commune de Jard-sur-Mer



## HAVRE DU PAYRÉ : OPÉRATION GRAND SITE DE FRANCE

Le label Grand Site de France est attribué par le Ministère en charge de l'Écologie pour une durée de six ans, renouvelable.

Ce label est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes de développement durable afin de conserver la valeur, l'esprit des lieux, l'attrait et la cohérence paysagère. Le gestionnaire du site doit travailler à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active du paysage, à mieux accueillir ses visiteurs et à générer un développement local durable.

GRAND  
SITE DE  
FRANCE

# LABEL GRAND SITE DE FRANCE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Depuis le printemps 2017, le site du Havre du Payré, situé sur les communes de Talmont-Saint-Hilaire et de Jard-sur-Mer, est déclaré éligible en tant que Grand Site de France par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

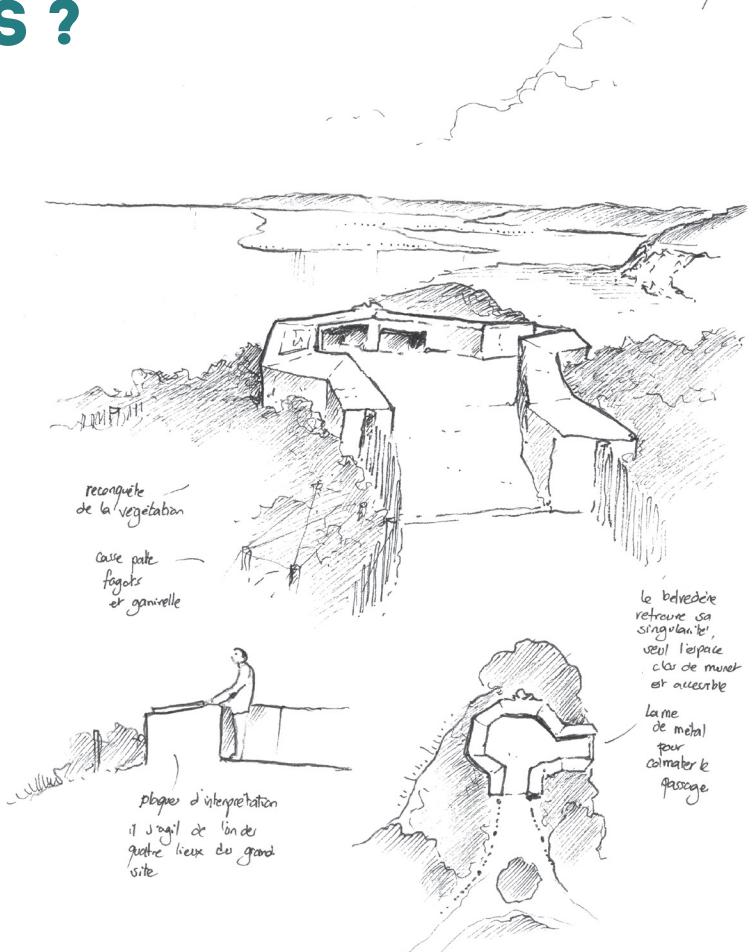
**En 2020, le site du Payré franchira une étape supplémentaire vers une reconnaissance Grand Site de France.** Elle sera consacrée à l'analyse de la fréquentation du site sur les quatre saisons afin de connaître le nombre de visiteurs tout au long de l'année et qui sont les visiteurs du Havre du Payré. Cela permettra, par la suite, d'élaborer un plan d'actions adapté aux besoins.

Une concertation avec les habitants et les acteurs sera bien sûr assurée tout au long de la démarche pour réaliser un véritable projet de territoire.

L'obtention de ce label poursuivra l'objectif principal qui est de pouvoir concilier, sur des sites naturels remarquables, un accueil optimal des touristes tout en préservant sa biodiversité et en valorisant ce paysage d'exception s'étendant sur 2 800 hectares.

Le label distingue des sites exceptionnels comme le Pont du Gard, la Camargue ou la Montagne Sainte-Victoire. Une cinquantaine de territoires sont engagés dans une démarche Grand Site de France.

8 octobre 2019  
Le belvédère de la  
pointe du Payré



© Alain Freytet, paysagiste conseil du Conservatoire du littoral, délégation Centre Atlantique

## INFOS TRAVAUX



En ce début d'année, les travaux du futur Pôle Santé, situé Place de l'Hôtel de Ville, ont démarré par la démolition des bâtiments.

Ce nouveau pôle devrait être opérationnel courant 2021. Il comprendra 3 cabinets de médecins généralistes et une salle pour les urgences.

Dans l'attente de l'ouverture du Pôle Santé, la commune a rénové un local attenant au presbytère afin d'accueillir dès maintenant un médecin désireux de s'installer.



De nouveaux aménagements sont en cours de réalisation aux abords de l'Espace Culturel : création d'un nouvel espace vert, installation de bancs, de parcs à vélos près du parking et de nouveaux jeux.

Les travaux ont débuté par le coulage du béton désactivé autour du bâtiment avec la pose de bordures en brique pour conserver le style de l'établissement.



Le cimetière fait l'objet d'une attention particulière de la part de la municipalité.

La réfection des allées se poursuit afin d'améliorer l'accessibilité et de rendre ce lieu plus facile d'entretien.

L'espace réservé au dépôt d'urnes funéraires s'agrandit. D'autres columbariums vont y être installés, soit 60 nouveaux emplacements.



Les travaux de la chaussée dans le centre-ville sont terminés. La route est rouverte à la circulation.

Par la même occasion, les trottoirs ont été refaits afin de faciliter l'accès des piétons aux commerces de proximité.

Le stationnement handicapé devant le bureau de tabac a été sécurisé.

# DE NOUVEAUX VISAGES DANS LES SERVICES COMMUNAUX

En ce début d'année, de nouveaux agents ont pris leurs fonctions au sein de la mairie.



Etienne CHOQUET

**Etienne CHOQUET** est en charge de l'accueil pour renseigner, orienter le public vers les services compétents, répondre aux appels téléphoniques, assurer la gestion du courrier et gérer les demandes de délivrance d'actes d'état civil. Il remplace Claudie MARIAULLE qui a fait valoir ses droits à la retraite après 41 ans de service.



Lisa AUGER

**Lisa AUGER** remplace, depuis le 15 janvier 2020, Pierre GALLOT, chargé de communication et d'animations, qui a fait sa demande de mise en disponibilité pour s'envoler vers de nouveaux projets personnels. Elle a pour mission de réaliser les supports de communication, de planifier et d'organiser les animations communales.



Nathalie MAZOUË

**Nathalie MAZOUË** a pris ses fonctions le 2 décembre 2019 en tant que responsable du restaurant scolaire. Elle porte une attention particulière à l'élaboration de repas de qualité avec des ingrédients provenant de productions locales. Une fois par semaine, elle propose aux enfants un menu végétarien conformément à la loi EGALIM.

**Jimmy ROUAULT** est le nouveau responsable du service bâtiment au Centre Technique Municipal. Il encadre une équipe de trois agents assurant la gestion et l'entretien d'une trentaine de bâtiments communaux, soit environ 12 000 m<sup>2</sup> : la salle des fêtes, la maison des associations, le complexe sportif, les sanitaires publics, le moulin, l'école, la mairie, etc.



Jimmy ROUAULT

**Cyrille JOLY** vient renforcer l'équipe du service voirie. Il assure la maintenance et le suivi des travaux des chaussées communales (empierrement, sablage, gravillonnage, traitement des accotements, pose de bordures, ...), ainsi que le nettoyage des plages.



Cyrille JOLY

## PASSEPORT DU CIVISME : ACTION "PORTER SECOURS" VALIDÉE



Vendredi 14 février 2020, les élèves de CM2 des écoles publique Jacques Tati et privée Saint Joseph ont réalisé une nouvelle action de leur passeport du civisme. Ils ont été accueillis par les sapeurs-pompiers dont le chef de centre Serge HUARD, à la caserne de Jard-sur-Mer pour s'immerger au cœur du quotidien des pompiers.

Les enfants ont ainsi validé cette action en participant toute la journée à divers ateliers (présentation des véhicules et des équipements, visite de la caserne, prise en main de la lance incendie, etc.).

Ils ont jusqu'à la fin de l'année scolaire pour réaliser les 6 actions et décrocher ainsi leur diplôme du civisme.

## PASSEPORT ACCESION : INSCRIPTION PROLONGÉE JUSQU'AU 15 AVRIL 2020

Des lots de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Île Perdue sont disponibles à l'acquisition.

Sur le plan urbanistique, la ZAC offrira un habitat diversifié à des prix maîtrisés, de manière à favoriser la primo-acquisition et le logement social.

L'aide forfaitaire de 10 000 € par lot est proposée aux ménages respectant certaines conditions (primo-acquérants, résidence principale, plafond de ressources, ...).

Les inscriptions sont prolongées **jusqu'au 15 avril 2020** et se font auprès de la mairie.



*Le formulaire et le règlement sont à télécharger sur le site web de la commune.*

## EXPOSITION DE MAQUETTES EN BOIS



**Du 4 avril au 30 mai 2020**, les maquettes en bois réalisées par M. Bernard MONQUET seront exposées à l'Espace Culturel. Lors de cette exposition, vous pourrez admirer les chefs-d'œuvre du patrimoine architectural français en miniature (cathédrale Notre-Dame de Paris, Hospices de Beaune, château de Saumur, ...).

## ÉLECTIONS MUNICIPALES



**Dimanche 15 et 22 mars 2020**, se tiendront respectivement, le premier et le second tour des élections municipales.

### • Qui peut voter ?

Pour participer aux élections municipales, il faut être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française ou être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne, et être inscrit sur les listes électorales de la commune.

### • Quels sont les documents pour voter ?

L'électeur doit présenter obligatoirement une pièce d'identité et sa carte électorale.

### • Quels sont les horaires d'ouverture des bureaux de vote ?

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h précises.

### • Quelles sont les règles de validité des bulletins de vote ?

Lors du vote, on ne peut faire ni adjonction, ni suppression et ni modification de l'ordre de présentation des listes.



Date du prochain Conseil Municipal :

> **Jeudi 5 mars 2020 à 20h30**

sous réserve de modification

Salle du Conseil de la Mairie  
Réunion ouverte au public

## JOURNÉE PARCOURS DU CŒUR SCOLAIRE



Les élèves des écoles Jacques Tati et Saint Joseph participeront le 31 mars 2020 à une journée consacrée à la pratique sportive et à l'équilibre alimentaire.

Organisée dans le cadre du programme de la Fédération Française de Cardiologie intitulé « Les Parcours du Cœur Scolaires », cette journée a pour objectif de sensibiliser les enfants à prendre soin de leur cœur et de les prévenir des maladies cardio-vasculaires.

## LABEL GÉNÉRATION ÉCO-RESPONSABLE



L'école publique Jacques Tati a été récompensée pour son engagement dans la préservation de l'environnement. Elle a obtenu le label Génération Éco-Responsable 2019-2021 et a reçu un chêne vert de la part de Trivalis.

Le 14 février dernier, les enfants ont donc planté cet arbre dans la cour de l'école.

## Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

### Mars

<b>Mercredi 4</b>	10h30	Atelier d'écriture animé par Jo HOESTLANDT Espace Culturel ( <i>sur réservation</i> )
<b>Vendredi 6</b>	13h30	Concours de belote des Amis Jardais Grande salle des Ormeaux
<b>Samedi 7</b>	12h00	Repas dansant de l'UNC Grande salle des Ormeaux
<b>Dimanche 8</b>	14h00	Loto de la Gym Ludo Tonic Grande salle des Ormeaux
<b>Vendredi 20</b>	11H30	Repas oriental de Jard Accueil Petite salle des Ormeaux
<b>Samedi 21</b>	10h00	Carnaval de l'école Saint Joseph Centre-ville de Jard-sur-Mer
<b>Samedi 28</b>	20h30	Loto de l'Amicale des Employés Municipaux Grande salle des Ormeaux
<b>Dimanche 29</b>	09h00	Vide-greniers de l'Amicale Laïque Grande salle des Ormeaux
<b>Mardi 31</b>	09h30	Parcours du cœur scolaire Salle omnisports

### Avril

**Exposition des maquettes en bois de M. Bernard MONQUET**  
Espace Culturel - Du 4 avril au 30 mai 2020

<b>Samedi 4</b>	10h00	Portes ouvertes de l'école Saint Joseph École
<b>Samedi 4</b>	Journée	Salon du bien-être de l'AJAC Grande salle des Ormeaux
<b>Dimanche 5</b>	Matinée	Marché de Pâques Place des Ormeaux
<b>Lundi 13</b>		
<b>Mercredi 15</b>	15h30	« C'est l'heure du conte » pour les 2-6 ans Espace Culturel
<b>Samedi 25</b>	20h30	Concert pour Rétina (Recherche médicale en ophtalmologie) du Club Nautique Jardais Grande salle des Ormeaux